



Bischof Simon, Bonny David

Réhabilitation du système des trains de nuit

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 15.04.19

DAEC

Dépôt

En date du 6 mars 2019, a été déposée au Grand Conseil bernois une motion ayant la teneur suivante :

Trains de nuit - relier le canton de Berne avec les centres européens

Le Conseil-exécutif est chargé de s'engager en faveur d'un service de trains de nuit entre Berne et l'Europe et notamment de :

- 1. rechercher le dialogue avec les chemins de fer autrichiens ÖBB, qui proposent un tel service ;*
- 2. rechercher le dialogue avec les CFF ;*
- 3. rechercher le dialogue avec les BLS ;*
- 4. étudier s'il serait rentable de s'associer avec d'autres villes suisses et européennes pour mieux se positionner ;*
- 5. étudier dans quelle mesure de nouvelles lignes pourraient bénéficier d'un soutien financier.*

Développement :

Les trains de nuit sont un moyen de voyager confortable et attrayant. Ils permettent de monter dans un train le soir et d'arriver le lendemain matin frais et dispos à destination. Il n'y a ainsi pas de frais d'hôtel et le voyage de nuit permet de disposer de toute la journée du lendemain. Cette façon de voyager se prête aussi bien aux courts séjours dans les villes qu'à des vacances plus longues, aux voyages d'affaires et aux trajets de pendulaires.

Depuis que les CFF ont supprimé les trains de nuit, Berne a disparu de la carte de ce service. Le canton est donc moins bien raccordé, et de loin, au réseau ferroviaire international nocturne que Bâle et Zurich, qui restent reliés aux autres métropoles européennes par trains de nuit grâce aux chemins de fers autrichiens (ÖBB).

Cet état de fait est un inconvénient de taille aussi bien pour la population du canton que pour le canton lui-même en tant que destination touristique et site économique, d'autant plus que Berne ne possède pas de grand aéroport et que l'aérodrome de Belp est en proie à certaines difficultés. Le Conseil-exécutif écrivait ceci dans sa réponse à l'interpellation 168-2018 : « Certaines liaisons aériennes vers les centres européens et des plaques tournantes (aussi appelées « hubs »), qui viennent compléter des réseaux ferré et autoroutier de bonne qualité, jouent un rôle important pour le site économique et touristique bernois. Les offres de mobilité disponibles dans le canton que cite l'auteur de l'interpellation ne sauraient être considérées comme un substitut aux liaisons internationales. »

Les chemins de fer autrichiens (ÖBB) prouvent que les liaisons ferroviaires de nuit peuvent tout à fait être rentables. A partir de 2021, ils veulent même ouvrir de nouvelles lignes, dont les destinations ne sont toutefois pas encore décidées. De plus, il ressort qu'actuellement le Sud et l'Ouest de l'Europe ne sont pas reliés au réseau des trains de nuit. Il y a là un fort potentiel de nouvelles liaisons intéressantes entre Berne et des villes françaises, espagnoles, portugaises, belges, néerlandaises et italiennes.

Les liaisons internationales entre les villes européennes sont importantes à bien des égards. Pour atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris par exemple, il faut transférer les transports par avion vers le rail. Si le Conseil-exécutif s'engage en faveur d'une offre de trains de nuit entre Berne et des villes européennes, il assure à la population du canton une alternative de voyages respectueuse de l'environnement et renforce le canton de Berne en tant que destination touristique et site économique.

Etant donné que de telles nouvelles relations ferroviaires profiteraient aussi à la population fribourgeoise, nous demandons au Conseil d'Etat :

1. De proposer d'être associé aux réflexions.
2. De s'assurer que les trains de nuit circulant sur la ligne dite du Plateau suisse s'arrêtent en gare de Fribourg/Freiburg.
3. D'étudier la vente de ces prestations via les canaux des TPF.

—